Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le 14/03/2024
ID : 003-210302980-20240306-DEC202425-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202425

06 MARS 2024

Objet : mise à disposition des installations de la salle omnisports au Service régional du sport scolaire

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'un championnat d'académie UNSS de step, le mercredi 03 avril de 8h30 à 17h, à Varennes sur Allier, le service régional du sport scolaire a besoin des installations de la salle omnisports ;

DECIDE de mettre à disposition les installations de la salle omnisports au service régional du sport scolaire le mercredi 03 avril ;

DECIDE de signer la convention avec le service régional du sport scolaire ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON